

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

11-12-2020-03

Date de convocation le 04/12/2020

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 13
Procuration : 0
Volants : 13

Le onze deux mille vingt à dix-neuf heures, se sont réunis, en la salle des fêtes de Mont en raison de la crise du COVID, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, GRAUX, LOQUET, GUITTONEAU et ainsi que MM. CLAVÉ, CAMGRAND, HILLOOU, LAMASOU, LETARGUA, LAPETRE, LACOSTE PEDELABORDE et SALEFRANQUE.

Etaient absentes excusées : Mmes DAUBAS, CAZENAVE

Secrétaire de séance élue : Mme LOQUET

**CONSTITUTION D'UN COMITE DE PILOTAGE POUR LE PROJET CREATION D'UN TIERS
LIEU**

Monsieur le Maire précise que dans le cadre de l'élaboration du projet Tiers Lieu, il est nécessaire de constituer un Comité de Pilotage qui assurera le suivi de cette mission.

Il rappelle la délibération du Conseil Municipal en date du 17 novembre 2014 portant « Cahier des charges pour l'ingénierie pour l'élaboration de Documents d'Urbanisme, d'Etudes et de Suivi Juridique » qui approuve le cahier des charges pour le lancement du marché.

Le cahier des charges fait mention de la composition du comité de pilotage et de ses missions.

Monsieur le Maire informe que ce Comité de Pilotage sera constitué de quatre élus.

Il précise que ce comité de pilotage sera complété par des représentants des associations et institutions locales, des citoyens résidents du territoire.

Le Conseil Municipal ou l'exposé du Maire :

PREND ACTE de la constitution du Comité de Pilotage

DÉSIGNE Madame ETCHART, Messieurs CLAVÉ, LETARGUA et SALEFRANQUE membres de ce comité de pilotage pour représenter la commune

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ